

ifri

# Politique étrangère

## Hiver 2015-2016



### Dossier

Justice pénale  
internationale :  
un bilan

Retrouvez-nous sur  
le blog de la revue  
[politique-etrangere.com](http://politique-etrangere.com)

## Contact presse

Sharleen Lavergne, chargée de diffusion  
Tél.: 01 40 61 72 73. E-mail: [lavergne@ifri.org](mailto:lavergne@ifri.org)

Parution le 01/12/2015  
Service de presse en pdf  
disponible dès le 26/11/2015

ISBN: 978-2-36567-453-9 / 236 pages / 23 euros  
[www.ifri.org](http://www.ifri.org) / [politique-etrangere.com](http://politique-etrangere.com)

# Politique étrangère

La revue de référence  
en relations internationales

*Politique étrangère*, créée en 1936 et publiée par l'Institut français des relations internationales (Ifri) depuis 1979, est une revue de débats et d'analyses sur les grandes questions internationales politiques, économiques ou de sécurité.

**Rédacteurs en chef :** Dominique David et Marc Hecker

Pour connaître la composition du comité de rédaction, rendez-vous sur [politique-etrangere.com](http://politique-etrangere.com).

**Secrétariat de rédaction :** Sharleen Lavergne et Daphné Bertin

Contactez la revue : [pe@ifri.org](mailto:pe@ifri.org)

*Politique étrangère* est également disponible en version numérique sur l'iBook Store, Fnac.com, Amazon et de nombreuses librairies en ligne.

## Derniers numéros

Automne 2015. L'Algérie, nouvelle force régionale ? – Arménie-Turquie : le centenaire manqué  
Été 2015. La Russie, une puissance faible ? – Climat : avant la Conférence de Paris  
Printemps 2015. La défense européenne revisitée – Le Royaume-Uni et l'Europe : *in or out* ?  
Hiver 2014-2015. Internet : une gouvernance inachevée – Ebola : ce qu'il fallait faire ?



## Dossier / / /

### Justice pénale internationale : un bilan

La **justice pénale internationale** a **70 ans** :  
entre âge de fer  
et âge d'or

**Joël Hubrecht** est responsable du programme Justice pénale internationale et justice transitionnelle à l'Institut des Hautes Études sur la Justice (IHEJ, Paris).

Nuremberg crée le principe moderne de justice pénale internationale, dans un contexte très spécifique. Les années 1990 sont celles d'une renaissance, en particulier avec l'ex-Yougoslavie et le Rwanda. C'est la convention de Rome qui constitue une percée majeure, en créant une Cour permanente. Celle-ci est critiquée, et son statut n'est pas ratifié par la majorité des membres du Conseil de sécurité. Mais à 70 ans, l'idée de justice pénale internationale est jeune, et toujours une espérance.

Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie :  
une faillite annoncée ?

**Jean-Arnault Dérens** est rédacteur en chef du *Courrier des Balkans*.

Institué pour juger les crimes commis lors des guerres des années 1990 en ex-Yougoslavie, le TPIY s'est égaré entre son objectif punitif et celui d'écrire l'histoire. Il a, en outre, largement échoué à juger des crimes commis au Kosovo à la fin de la décennie. Enfin, une succession d'acquittements est venue questionner la notion même de responsabilité retenue par le TPIY. L'échec final de ce dernier obère la réconciliation régionale au profit d'une course politique à l'intégration européenne.

Rwanda :  
comment juger un génocide ?

**Hélène Dumas** est historienne et chargée de recherche au CNRS (laboratoire LAM, Bordeaux). Ses travaux sont consacrés à l'histoire du génocide des Tutsi rwandais de 1994. Elle a publié *Le génocide au village. Le massacre des Tutsi au Rwanda* (Paris, Seuil, 2014).

Face au caractère extraordinaire des massacres de 1994 au Rwanda se lève une exigence de « justice intégrale », qui met en oeuvre un processus judiciaire à plusieurs niveaux. Le TPIR applique le droit pénal international sous l'incrimination de génocide. Novateurs, les procès *gacaca* témoignent de la volonté de rendre une justice d'une extrême proximité, sur les lieux et avec les acteurs du drame. Et les tribunaux français jouent leur rôle en fonction du concept de « compétence universelle ».

Le droit à réparation devant la CPI :  
promesses et incertitudes

**Jules Guillaumé** est doctorant à l'université Panthéon-Assas (Paris 2) et chercheur associé au Centre Thucydide.

L'avènement de la Cour pénale internationale a permis la pleine reconnaissance de la place de la victime dans le procès international, avec l'affirmation d'un droit à réparation pour le crime de génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. À l'heure des premières condamnations prononcées par la Cour, la question demeure toutefois entière de savoir non pas seulement s'il est possible de réparer l'irréparable, mais comment tenter de le faire.

## Une ère nouvelle d'abondance pétrolière ?

**Marie-Claire Aoun** est docteur en économie. Elle dirige le Centre Énergie de l'Ifri et enseigne à l'université Paris-Dauphine.

L'entrée du marché pétrolier dans une ère de surabondance de l'offre n'est pas uniquement liée à l'essor des pétroles de schiste américains. Les craintes de ruptures d'approvisionnement du pétrole du Moyen-Orient se sont apaisées avec la perspective de la levée des sanctions contre l'Iran et le rétablissement des productions libyenne et irakienne.

## Présidentielles américaines : ce que nous disent les primaires

**Laurence Nardon** dirige les programmes États-Unis et Canada de l'Ifri. Docteur en science politique de l'université de Paris 1, elle est également maître de conférences à Sciences Po Paris, où elle enseigne sur la société civile américaine.

Faut-il voir dans les idées iconoclastes, et les *outsiders*, qui envahissent les primaires américaines, un défoulement temporaire de l'opinion ou l'expression de réelles demandes de la société civile ?

## Le débat allemand sur la sécurité : changement du discours, maintien du paradigme

**Barbara Kunz** est chercheur au Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa) à l'Ifri.

Une Allemagne « plus responsable » ne signifie pas une Allemagne plus proche de la vision française des choses. Les différences qui, en termes de culture stratégique, séparent les deux pays, ne devraient donc pas disparaître.

## L'Éthiopie, une puissance africaine ?

**Alain Gascon** est professeur émérite à l'Institut français de géopolitique de l'université Paris 8 et ancien chargé de cours à l'INALCO.

L'essor économique réveille pour l'Éthiopie la volonté d'accéder au rang de puissance africaine. Des dirigeants et hommes d'affaire éthiopiens espèrent que le pays appartiendra bientôt au groupe des émergents.

# / / / Repères

## Le Partenariat atlantique à l'épreuve de la multipolarité : la fin des illusions

**Jean-Yves Haine**, docteur en science politique, enseigne à l'université Sorbonne-Nouvelle, Paris 3.

À l'ambition d'une Europe des socialisations « cosmopolites et fructueuses » chères à Kant s'impose une Europe minée par le jeu à somme nulle, l'Europe de la « comparaison envieuse » dénoncée par Rousseau.

## La Chine et les opérations de maintien de la paix de l'ONU : défendre la souveraineté

**Juliette Genevaz** est docteur en science politique de l'université d'Oxford. En 2015, elle a été *Transatlantic Postdoctoral Fellow for International Relations and Security* (Tapir) à l'Ifri.

Au moment où Pékin prend ses distances vis-à-vis d'institutions internationales créées par l'Occident, l'accroissement de la contribution chinoise, à la fois en financement et en personnels, aux opérations de maintien de la paix, peut sembler une anomalie.

## De la diplomatie financière à la géopolitique de la finance

**Arnaud Odier**, diplômé de Sciences Po et HEC, travaille pour la filiale suisse d'un grand groupe bancaire français.

Historiquement, les États ont été en position de force vis-à-vis du secteur financier. Suivant les circonstances, le pouvoir politique a pu agir alternativement en régulateur, en prédateur ou en allié des institutions financières. La situation est aujourd'hui différente.

## L'indirection de la guerre ou le retour de la guerre limitée

**Olivier Kempf** est docteur en science politique. Il dirige la lettre géostratégique « La Vigie ».

La récente crise ukrainienne a surpris beaucoup d'observateurs, qui y ont remarqué la conjugaison d'actions militaires, non militaires, d'actions électromagnétiques et cyber, accompagnées d'allusions nucléaires.

## Prévention de la radicalisation et déradicalisation : les modèles allemand, britannique et danois

**Asiem El Difraoui**, docteur de l'Institut d'études politiques de Paris, est spécialiste de la mouvance djihadiste internationale. Il a notamment publié *Al-Qaïda par l'image. La Prophétie du martyr* (Paris, PUF, 2013). **Milena Uhlmann**, docteur de l'université Humboldt de Berlin, est spécialiste des processus de conversion à l'islam.

Il n'existe pas de processus standard de radicalisation. Plusieurs facteurs s'enchevêtrent à des degrés divers : marginalisation socio-économique, perception d'une injustice à l'encontre des musulmans, développement d'une sous-culture du djihad, embrigadement sectaire, attraction de la violence, etc.